



LIVRE BLANC  
SURICATS CONSULTING

Améliorer le calcul de l'empreinte  
carbone interne de son entreprise et  
améliorer son plan d'actions de  
réduction



S U R I C A T S

- 01 Introduction**
- 02 Consommation énergétique des bâtiments**
- 03 Flotte automobile**
- 04 Achats**
- 05 Déplacements collaborateurs et clients**
- 06 Immobilisations**
- 07 Fret et logistique**
- 08 Granularité du calcul d'empreinte interne**
- 09 Focus international et Scope 2**
- 10 Préparer la production du reporting CSRD**
- 11 Intelligence artificielle et reporting carbone**
- 12 Revue du plan d'actions de réduction**
- 13 Gestion du changement et mobilisation des équipes**
- 14 Organisation et gouvernance RSE**



## Qui sommes-nous ?

**53 Suricats**

**9 ans**

D'existence

**7,45 millions €**

De chiffre d'affaires

**91/100**

Indice Pénicaud

**117,5 jours**

De mécénat de compétences

## Comment nous contacter ?

Bruno Lévy : +33 6 99 56 72 09

[www.suricats-consulting.com](http://www.suricats-consulting.com)

# Nos engagements et certifications

## CEC

Suricats a suivi le parcours Conseil de la Convention des Entreprises pour le Climat en 2023, aux côtés de 39 sociétés de conseil pour repenser leurs modèles d'affaires dans le cadre des limites planétaires et pour accélérer la transition de leur secteur d'activité.



## B CORP

B Corp est un label à la renommée internationale. Progressiste et exigeant, il reconnaît les bonnes pratiques des entreprises en termes d'impact social, sociétal et environnemental, et dessine un chemin de progrès et de transformation au cœur de leur modèle d'affaires.



## ECOVADIS

EcoVadis évalue la durabilité des entreprises en termes environnementaux, sociaux et éthiques. Elle aide à améliorer et à comparer les performances RSE, en fournissant des informations essentielles pour des achats responsables.

ecovadis





**01**

# **Introduction**

Dans un contexte où les **enjeux climatiques et sociétaux** doivent être pris en compte pour évaluer la performance globale de votre entreprise, vous devez réduire son empreinte carbone pour aligner vos actions sur les objectifs de l'accord de Paris et répondre aux attentes de vos parties prenantes.

Cette action est également motivée par des **objectifs d'exemplarité** – être exemplaire sur la réduction de l'empreinte carbone interne est un prérequis pour être ambitieux sur des périmètres plus étendus- et la nécessité de répondre aux exigences des reportings extra-financiers comme la CSRD.

Votre entreprise fait face à plusieurs défis pour améliorer la gestion de son empreinte carbone interne (limitée au fonctionnement de l'entreprise, en excluant l'empreinte aval des produits et services vendus). Le premier challenge est **d'affiner le calcul de celle-ci**. Une grande partie de ce calcul repose sur des hypothèses, notamment pour les achats et les déplacements. Vous devez donc améliorer la fiabilité des données, tout en élargissant son périmètre géographique (France + international), pour répondre notamment aux exigences de la CSRD d'ici 2025.

Le deuxième défi consiste à **identifier et mettre en œuvre des actions concrètes** pour réduire cette empreinte carbone. Cela concerne principalement l'optimisation et la décarbonation de la consommation énergétique des bâtiments, l'optimisation et l'électrification de votre flotte de véhicules, et l'intégration de critères RSE, dont l'intensité carbone, dans vos processus d'achats.

L'objectif de ce document est d'apporter une vision critique et des recommandations pour améliorer la mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES) de votre entreprise et d'identifier les leviers de réduction nécessaires pour contribuer à une trajectoire de décarbonation.

- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| 2 | Consommation énergétique des bâtiments (scope 1 & 2) | 3 | Flotte automobile de véhicules (scope 1)                               |
| 4 | Achats – Vision générale (scope 3)                   | 4 | Achats : Zoom sur le Marketing (scope 3)                               |
| 4 | Achats : Zoom sur le Numérique (scope 3)             | 4 | Achats : Zoom sur les Fournitures et équipements des bureaux (scope 3) |
| 4 | Achats : Zoom sur la gestion des déchets (scope 3)   | 5 | Déplacements collaborateurs domicile-travail (scope 3)                 |
| 6 | Déplacements clients (scope 3)                       | 7 | Immobilisations (scope 3)  |
| 8 | Fret (scope 3)                                       |   |  |

02

**Consommation  
énergétique des  
bâtiments**

## Challenge

Réduire les émissions de GES liées à la consommation énergétique des bâtiments, en particulier les agences et bureaux.

## Recommandations

1. Réaliser un audit énergétique de votre parc immobilier (sans oublier la gestion du froid)
2. Réaliser un audit des data centers pour optimiser leur consommation.
3. Continuer les mesures de sobriété énergétique (contrôle des températures de chauffage et de climatisation, éclairage, etc.) et sensibiliser les collaborateurs.
4. S'approvisionner à 100% en énergies renouvelables et mettre en place une politique "zéro fioul".

03

# Flotte automobile

## Challenge

Trouver des solutions pour réduire les émissions de la flotte automobile, au-delà de l'électrification.

## Recommandations

1. Faire un audit de l'usage des véhicules et de leur sélection en visant des véhicules plus légers
2. Optimiser l'usage des véhicules déjà présents dans la flotte en mettant en place une politique d'usage partagé
3. Former à l'écoconduite et évaluer l'utilisation de carburants alternatifs contenant une plus forte part de bio-carburants.
4. Prolonger la durée de possession à plus de six ans.
5. Réduire la taille du parc automobile en repensant les règles d'attribution des véhicules.
6. Electrifier en dernier recours, et en priorité les véhicules les plus polluants, une fois les recommandations précédentes réalisées.

04

**Achats**

# ***Vision générale***

## **Challenge**

Améliorer la fiabilité du calcul des émissions liées aux achats, qui représentent une part importante de l'empreinte carbone.

## **Recommandations**

1. Définir des stratégies par famille d'achats (par type de bien ou service acheté, par métier, par direction, etc.) en ciblant en priorité les biens et services les plus carbonés.

La démarche de calcul peut être la suivante :

Découper par famille (critères propres à chaque entreprise, basée sur la compta analytique par exemple) ;

Appliquer le même ratio monétaire à tous fourni par l'ADEME ;

Déterminer les fournisseurs prioritaires selon plusieurs critères (stratégiques - c'est à dire sur lesquels compter dans les années à venir, choisis ou subis) ;

Déterminer le service rendu et la donnée d'activité associée (ex : "organisation d'évènement", "entretien d'un distributeur automatique") (peut se faire en analysant les factures (manuelle ou IA) ;

Demander au fournisseur l'intensité carbone du service rendu ;

Retirer la dépense correspondante de la première enveloppe ;

Intégrer ce nouveau critère RSE dans des avenants au contrat ou futurs appels d'offre ;

Si le fournisseur ne fournit pas l'intensité carbone du service rendu de manière vérifiable ou certifiée par un tiers, alors il est possible d'essayer de travailler soi-même à partir de données physiques fournisseurs et de facteurs d'émission liés aux données physiques. C'est une option à déclencher si l'intensité carbone n'est pas connue pour un fournisseur dont l'empreinte carbone est majeure.

# ***Zoom sur le Marketing***

## **Challenge**

Réduire l'empreinte carbone des activités marketing et communication.

## **Recommandations**

1. Former les équipes marketing à l'utilisation de l'indicateur « coût CO2 pour 1 000 contacts ».
2. Optimiser les campagnes en ligne en réduisant la durée des spots TV et en choisissant des hébergeurs utilisant des énergies renouvelables.

# ***Zoom sur le Numérique***

## **Challenge**

Le numérique représente jusqu'à 25% de l'empreinte carbone interne.

## **Recommandations**

1. Réduire la consommation d'énergie des équipements numériques et des data centers.
2. Déployer des outils pour automatiser la collecte des données de reporting RSE.
3. Adopter une démarche Green IT pour réduire l'impact environnemental des projets numériques.

# ***Zoom sur la gestion des déchets***

## **Challenge**

Mesurer précisément les émissions liées aux déchets et réduire leur volume.

## **Recommandations**

1. Réduire les flux entrants en maximisant la réutilisation et la circularité des produits achetés (réparation, changement d'usage, etc.)
2. Supprimer les produits à usage unique en ciblant en priorité les produits non recyclables ou à base de plastique d'origine fossile
3. Travailler avec des prestataires qui mettent en place des actions de valorisation des déchets (compostage, réemploi, recyclage).
4. Poursuivre la digitalisation pour réduire l'utilisation de papier à usage unique

05

**Déplacements  
collaborateurs-  
clients**

# *Déplacements collaborateurs*

## **Challenge**

Réduire l'impact des déplacements domicile-travail des collaborateurs.

## **Recommandations**

1. Favoriser la mobilité du personnel vers des bureaux ou agences proches du domicile
2. Promouvoir le télétravail ou le travail de proximité (bureaux partagés multi-localisés)
3. Encourager le covoiturage en intégrant des solutions de repli organisées au niveau de l'entreprise (prêt de véhicule, prise en charge par taxi)
4. Encourager les modes de transport alternatifs comme le vélo ou les trottinettes électriques.
5. Promouvoir l'écoconduite.
6. Travailler sur la gestion des horaires en autorisant plus de flexibilité pour les personnes dépendant des transports en commun

# Déplacements clients

## Challenge

Améliorer la méthodologie de calcul des émissions des déplacements clients et influencer leurs choix de transport.

## Recommandations

1. Continuer les démarches vers l'autonomie digitale des clients d'ici 2027.
2. Sensibiliser les clients sur l'impact climatique de leurs déplacements en agence.



06

# Immobilisations

## Challenge

Fiabiliser le calcul des émissions liées aux immobilisations (bâtiments, véhicules, machines).

## Recommandations

1. Appliquer les règles de répartition des émissions selon la durée de vie des immobilisations.
2. Prioriser les projets de rénovation énergétique pour réduire les émissions sur le long terme.

**Rénovation** : intégrer des objectifs bas carbone via le sourcing des matériaux (réemploi, matériaux biosourcés locaux, etc.), penser circularité dès le début (que faire du matériel arrivé en fin d'usage).

**Achat de machines et matériel lourd** : penser leasing avec critères carbone à définir selon la machine via l'entretien ou l'ajout de services

**Informatique** : augmenter la durée de vie, le taux d'équipement, réduire la taille des écrans et éviter l'informatique trop complexe (ex : mieux vaut un bon vieux câble pour brancher à un écran reconditionné qu'un système neuf 100% connecté qui ne marche pas > donc achat pour rien et baisse de la productivité).



07

# Fret et logistique

## **Challenge**

Réduire les émissions liées au transport et à la livraison.

## **Recommandations**

1. Optimiser les flux logistiques en privilégiant des approvisionnements locaux.
2. Encourager les prestataires de transport à adopter des pratiques vertueuses, telles que l'utilisation de véhicules électriques ou à faible émission.

08

# Granularité du calcul d'empreinte interne

## **Importance de la mesure des fonctions support**

Les fonctions support doivent faire l'objet de mesures spécifiques des émissions de GES, car elles sont proches de sources d'émissions mesurables à partir des données d'activité (km, kg, kWh, etc.). Une focalisation sur ces fonctions permet de mesurer une part significative des achats de l'entreprise.

## **Méthode de calcul des émissions**

Pour chaque service rendu par une fonction support, un inventaire des émissions doit être réalisé. Dans un premier temps, la clé de répartition des émissions pourrait se baser sur le montant des factures émises aux filiales, avant d'affiner la ventilation selon l'utilisation réelle des ressources.

Avec une démarche similaire à celle évoquée pour les fournisseurs plus haut : identification du service rendu puis demande de l'intensité carbone.

## **Évolution des normes ISO**

La norme ISO 14064-1 mise à jour en 2018 propose une nouvelle catégorisation des émissions de GES, plus précise que les scopes traditionnels 1, 2, et 3. C'est l'approche retenue par la méthode BEGES qui s'applique aux entreprises françaises. Elle introduit également la notion de significativité, permettant de ne pas compter certaines émissions jugées peu significatives. Votre entreprise devra adapter ses méthodes de calcul en fonction de ces nouvelles catégories et critères (l'idée principale n'étant pas de ne pas compter - car c'est limité, mais de mieux caractériser pour quelle raison les émissions sont comptabilisées, selon des critères bien définis dans la méthode BEGES).

09

**Focus**  
**international et**  
**Scope 2**

## Complétude géographique du calcul d'empreinte interne

Il est essentiel d'inclure toutes les régions où votre entreprise opère, en s'appuyant sur des données locales pour affiner les calculs d'empreinte interne. Dans les pays où ces données ne sont pas disponibles, des méthodologies adaptées devront être utilisées pour calculer les émissions avec un maximum de précision.

## Méthodes location-based et market-based

Pour enrichir la mesure des émissions de Scope 2, deux méthodes sont préconisées par le GHG Protocol :

- **\*\*Location-based\*\*** : calcul des émissions moyennes associées à la production d'électricité dans une zone géographique donnée.

- **\*\*Market-based\*\*** : prise en compte des choix d'achat d'électricité de votre entreprise pour mesurer les émissions en fonction des contrats d'énergie.

Dans les 2 cas, ces 2 mesures doivent être présentes dans votre rapport.



**10**

**Préparer la  
production du  
reporting CSRD**

# Capitalisation sur le bilan carbone

Le bilan carbone réalisé pour l’empreinte interne est un sous-projet indispensable pour préparer le reporting extra-financier exigé par la CSRD. Cette approche permet de répondre aux obligations en matière de reporting des émissions GES et de tirer parti des efforts de reporting déjà engagés par votre entreprise dans le calcul des émissions internes.

Après une première analyse des DR concernant le changement climatique dans le cadre de la CSRD\*, nous pouvons distinguer des data points qui sont déjà naturellement produits dans le calcul de l’empreinte interne ou dans le plan de réduction, de ceux qui ne sont pas produits donc à ajouter, et ceux qui sont « out of scope ».

## Les data points « supplémentaires » à produire lors le calcul Bilan carbone

### Calcul de l’empreinte

Environ **51 data points de l’ESRS E1\***, (environ donc 23%) concernent le **calcul de l’empreinte et ne sont pas aujourd’hui produits (ou conservés) dans la mesure du Bilan Carbone**

- Environ 17 data points\* concernent la réduction des émissions (atténuation / adaptation déjà mises en place)
- Environ 16 data points\* concernent la source des émissions
- Environ 16 data points\* concernent les émissions brutes et globales des scopes 1, 2 et 3 (dont les méthodes « market-based » et location-based)
- Environ 2 data points\* concernent une vision monétisée des émissions

### Plan de réduction

**Les 40 data points de l’ESRS E1 GOV-3/ESRS 2 GOV-3, et l’ESRS E1 IRO-1 / ESRS 2 IRO-1** ne sont pas obligatoires dans la rédaction du plan de réduction **mais sont en lien direct avec celui-ci, et peuvent jouer un rôle important dans la structuration et la mise en œuvre**

- Les 9 data points de l’ESRS E1 GOV-3 / ESRS 2 GOV-3 concernent les principes de gouvernance et rémunération climatique, et renforcent la crédibilité du plan de réduction
- Les 31 data points de l’ESRS E1 IRO-1 / ESRS 2 IRO-1 concernent l’identification des impacts, risques et opportunités, pertinents pour formuler un plan de réduction plus pertinent et ciblé
- Sont également à inclure les data point narrative et semi narrative de l’ESRS 1 concernant le plan de réduction

\*Une analyse fine de l’ensemble des data points sera à effectuer dans le cadre de la démarche, notamment avec les précisions nécessaires de la part du Crédit Mutuel Alliance Fédérale sur ses pratiques (ex. E1-7 séquestration carbone par chaîne de valeur ou crédits carbone, E1-8: système de tarification interne du carbone.)

## Les autres data points

Les autres data points (compris dans les ESRS 2 et ESRS E1) sont:

- **Soit déjà naturellement produits dans la méthode de calcul de l’Empreinte et dans le plan de réduction.** Les valeurs sont donc considérées comme pertinentes pour le Bilan Carbone ainsi que pour les exigences de CSRD
- **Soit ne représentent pas des informations à recueillir dans le cadre du calcul du Bilan Carbone (« hors sujet »)**

## Empreinte du bilan (out of scope)

**Les émissions liées à l’empreinte du bilan**, hors périmètre de cette proposition, sont à inclure dans les reportings de la CSRD (GHG Scope 3), comme détaillé dans l’ESRS E1. Les data points concernant l’empreinte du bilan sont donc exclus de l’analyse. Il est important de préciser que l’ESRS E1 liste des **data points agrégés** (ex. *Gross Scopes 1, 2, 3 and Total GHG emissions*), qui doivent inclure la totalité du Scope 3, dont l’empreinte du bilan, mais qui ne sera pas calculée dans le cadre de la démarche. Les valeurs donc à revoir dans le cadre de la publication des reporting extra-financiers et complété par le calcul de l’empreinte du bilan.

# Exigences réglementaires

La directive CSRD impose des exigences spécifiques en matière de transition climatique, incluant des données sur la consommation énergétique, le mix énergétique, et les émissions de gaz à effet de serre, notamment via les méthodes market-based et location-based. Une bonne préparation permettra d’intégrer ces exigences de manière efficace.

**11**

**Intelligence  
artificielle et  
reporting carbone**

## IA et mesure des émissions

L'intelligence artificielle peut être un outil clé à explorer pour améliorer la précision et la rapidité du calcul des émissions, notamment celles du Scope 3 pour les fournisseurs. En l'absence de données complètes, l'IA permettra sans doute dans le futur d'estimer les émissions à partir de facteurs sectoriels ou des données disponibles. Elle permettra également de détecter les incohérences, par exemple dans les bilans carbone transmis par les fournisseurs.

## IA pour la rédaction des rapports

L'IA peut également assister dans la rédaction des rapports narratifs requis par la CSRD. En structurant et en générant des textes à partir des données existantes, elle accélère la production de ces documents et assure une cohérence dans la présentation des informations.



**12**

**Revue du plan  
d'actions de  
réduction**

# Croissance et trajectoire de réduction

Votre entreprise doit concilier la croissance de ses activités avec la réduction de son empreinte carbone. Bien que certaines initiatives de réduction des émissions (voitures électriques, rénovation énergétique) soient en cours, les gains de réduction à long terme ne sont pas encore assurés. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la croissance de l'entreprise et la réduction de ses émissions. Il est important de déterminer les leviers de croissance ayant un impact direct sur les émissions (croissance des effectifs, de la surface des locaux, des achats) et de les intégrer dans les modélisations des émissions futures car celles-ci vont contrebalancer les baisses des émissions de votre plan d'action. Cette approche permet de prendre de bonnes décisions à la source et de ne pas se retrouver avec des émissions dites "verrouillées" par des choix antérieurs.

Pensez également à embarquer des fournisseurs qui sont eux-mêmes dans une trajectoire de réductions d'émissions de GES afin d'intégrer dans votre trajectoire leurs propres efforts.

# Gestion du plan de réduction

Le plan de réduction doit être piloté de manière centralisée, avec des objectifs datés et des indicateurs de performance déclinés au niveau de chaque direction. Chaque projet de réduction devra faire l'objet d'une évaluation basée sur des méthodes de quantification valide comme QuantiGES pour mesurer son impact sur les émissions de gaz à effet de serre, et ses potentiels effets rebonds, et son retour sur investissement.



**13**

**Gestion du  
changement et  
mobilisation des  
équipes**

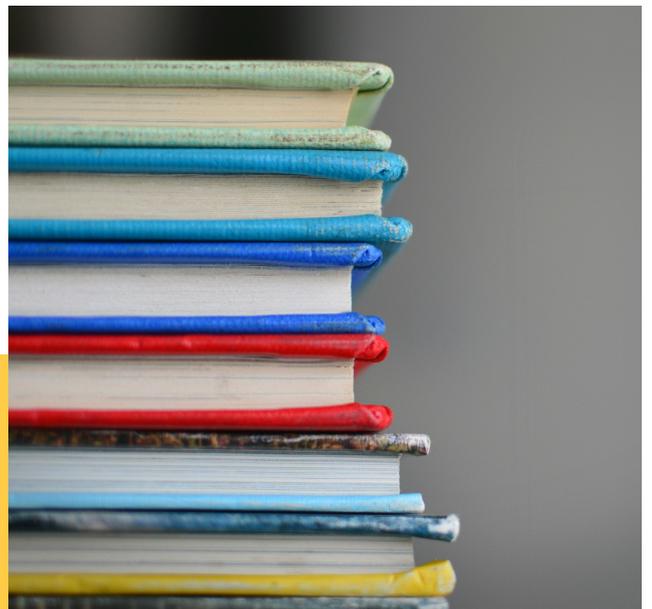
## ***Embarquer les équipes dans la décarbonation de votre activité***



La décarbonation ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme un moyen d'assurer la pérennité de l'entreprise. Il est essentiel d'accompagner le middle management dans cette transformation en les sensibilisant aux risques climatiques et à leur impact sur les activités quotidiennes.

## ***Communication interne et formation***

La réduction de l'empreinte carbone doit être communiquée de manière pédagogique à tous les niveaux de l'entreprise. Des initiatives comme des « cafés de l'impact » ou des sessions de micro Learning peuvent être mises en place pour sensibiliser et former les collaborateurs de manière engageante et accessible.



**14**

**Organisation et  
gouvernance RSE**

## **Gouvernance centrale et locale**

La gouvernance de la réduction de l'empreinte carbone doit combiner un cadre global, pour fixer les grandes lignes du plan d'action, et une autonomie locale pour permettre aux directions, aux filiales et entités locales de prendre des initiatives adaptées à leurs spécificités.

## **Rôle des entités locales**

Les entités locales, de type agences ou magasins, jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des plans de réduction. Elles doivent être responsabilisées à travers des objectifs atteignables et des indicateurs simples, et leur performance en matière de réduction des émissions doit être valorisée localement.

**Votre entreprise se trouve face à des défis importants pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions internes de GES. Des mesures précises de l'empreinte carbone et une stratégie cohérente de réduction sont essentielles pour réussir cette transition.**

**En s'appuyant sur les recommandations proposées, votre entreprise pourra non seulement répondre aux exigences réglementaires mais aussi contribuer activement à la décarbonation de ses activités.**

## **Comment nous contacter ?**

Bruno Lévy : +33 6 99 56 72 09  
[www.suricats-consulting.com](http://www.suricats-consulting.com)